



Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
L'Association des accidentés de la vie

Groupement des Landes

1052 rue de la Ferme de Carboué - 40000 Mont de Marsan

Tel : 05 58 75 17 05 - Fax : 05 58 06 29 07

Email : fnath40@wanadoo.fr - Web : fnath-des-landes.fr

Association
des accidentés de la vie

Association reconnue d'utilité publique

Bulletin d'Adhésion 2011

Chère amie, cher ami,

Vous connaissez l'esprit de solidarité qui anime les 200.000 adhérents de la FNATH, l'association des accidentés de la vie, votre association. Cette solidarité qui se manifeste, chaque jour, dans l'écoute et le soutien des accidentés, dans la défense de leurs droits, dans la lutte pour faire reconnaître leurs revendications et leur dignité de citoyens à part entière. **Oui, la solidarité est notre force, et je suis sûr que je peux compter sur la vôtre pour que la FNATH poursuive sa mission essentielle auprès de tous ceux que la vie meurtrit.**

La FNATH a besoin de vous, comme du soutien fidèle de tous ses adhérents, pour aider les accidentés demain comme elle le fait **depuis 1938 dans les Landes**. Aussi, je vous invite à nous retourner dès maintenant votre bulletin de renouvellement après l'avoir complété. En choisissant la carte adhérent, vous devenez un véritable associé et vous participez pleinement à la vie et à l'action de l'association. En choisissant la carte bienfaiteur, vous donnez à la FNATH les moyens d'agir deux fois plus. **Grâce à vous, encore plus d'accidentés pourront être écoutés, accompagnés, conseillés, se reconstruire.**

Paul-André FRANK, Président de la FNATH des Landes

(*) **Important** : quelle que soit la formule d'adhésion choisie, dans le cas où le service de conseil et défense de la FNATH serait amené à intervenir pour votre dossier, le complément de cotisation « Cotisation Plus » (111 euros) vous serait demandé. En cas de recours à une prestation extérieure (avocat, expert, médecin ...), les honoraires correspondants resteront à votre charge.

Retournez le bulletin ci-dessous à l'adresse figurant sur le formulaire, accompagné de votre règlement, votre carte d'adhérent vous sera adressée dans les meilleurs délais. Par ailleurs, vous recevrez, tous les deux mois, le journal de la FNATH « À Part Entière ». Enfin, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% en contrepartie de votre cotisation Adhérent Bienfaiteur.

Date :

Signature :

Nos actions 2010 en quelques chiffres

10 000 nouveaux dossiers
suivis par la FNATH

100 000 heures de permanence,
d'écoute et de conseil à nos adhérents
130 000 heures de bénévolat dans
l'ensemble des groupements
et sections locales de la FNATH



Nos principaux événements landais pour 2011 :

- ➔ **Assemblée Générale Départementale** :
à Pontonx sur l'Adour, le 9 avril 2011
- ➔ **5^{ème} édition des pic nic de la diversité** : le 26 juin 2011 à Roquefort
- ➔ **Jacinthes de l'espoir & 7^{ème} semaine nationale** : du 16 au 23 octobre 2011

Oui, je souhaite adhérer à la FNATH pour l'année 2011.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Date de Naissance :

Tél. :

Port : 06.....

Mail :@.....

Fait à :

Le.....

Signature

Pour 2011, j'adhère à la FNATH et souscris :

➔ Les formules d'adhésion à l'Association :

- La carte Adhérent : 52 euros
- La carte Bienfaiteur : 89 euros

➔ En cas de dossier confié au service Conseil & Défense,

je dois souscrire également :

- La cotisation Plus (*) : 111,00 euros

(*) **Important** : En cas de recours à une prestation extérieure (avocat, expert, médecin ...), les honoraires correspondants resteront à votre charge.

Mode de règlement (à adresser au groupement des Landes) :

- en espèces
- par chèque

Je souhaite des renseignements sur :

- FNATH services (services à la personne, confort médical, assistance médicale, assurances de prêts, épargne handicap, ...)
- Réseau Vigilance (pour recevoir des informations par mail)
- le bénévolat à la FNATH des Landes

Association des accidentés de la vie – Groupement des Landes (40)

Membre de la Fédération nationale reconnue d'utilité publique (Décret du 2 août 2005 – JO du 6 août 2005)

Adresse : 1052 rue de la Ferme de Carboué 40000 Mont de Marsan - Tél. : 05 58 75 17 05 - Fax : 05 58 06 29 07 - Site : www.fnath-des-landes.fr - Mail : fnath40@wanadoo.fr

Merci de rectifier les mentions inexactes